



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

CONTACTS PRESSE :

- Sophie Lanternier
s.lanternier@sde35.fr
06 61 22 09 02
- Rennes Métropole
prescom@rennesmetropole.fr
02 23 62 22 34

Mobilités durables et innovation : Mise en service de la première station GNV mixte de Bretagne associant charge lente à la place pour les bus et charge rapide pour les poids lourds

Mardi 13 décembre est inaugurée la station d'avitaillement au BioGNV de Montgermont, à proximité immédiate du dépôt de bus KEOLIS ARMOR au Lieu-dit La Talmousière. En présence de Matthieu Theurier, Vice-Président Mobilité de Rennes Métropole et Daniel Guillotin, Président d'Énerg'iv, et des partenaires du projet telle que la Banque des Territoires.

Énerg'iv et Rennes Métropole font un pari d'avenir : investir dans le biogaz aujourd'hui pour décarboner demain les transports de personnes et de marchandises !

Pourquoi investir dans des stations de distribution de biogaz ?

Le SDE35 mène une politique volontariste pour soutenir les mobilités alternatives aux carburants fossiles qu'elles soient électrique, bio-gaz ou hydrogène. Après le déploiement de plus de 120 infrastructures de recharge pour véhicules électriques (le réseau Béa - Ouest Charge), le SDE35, via sa SEM Énerg'iv, développe la filière Gaz Naturel pour Véhicules (GNV).

Depuis 2018, le SDE35 a mené plusieurs études de faisabilité sur des sites stratégiques pour le développement du GNV sur le département en cohérence avec les parcours des transports routiers. Déjà trois stations sont en service à Tinténac, Bédée et Miniac-Morvan. D'autres seront déployées en 2023 sur le département.

GNV : un mode de carburant ZFE compatible

La réalisation de la station de Montgermont, et de celle de Chartres de Bretagne, a également pour but de permettre un accès facile à de telles stations de recharge aux entreprises de logistique circulant dans la métropole et qui vont, prochainement, devoir adapter leur véhicule à la mise en place de la ZFE (Zone à Faible Emission)

Le soutien de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires accompagne la SEML Énerg'iv dans le développement du réseau bretonnais de stations d'avitaillement au gaz naturel via un prêt mezzanine à intérêts participatifs de 900 000 € permettant d'investir dans les 6 premières stations dont celle de Montgermont.

Ce financement en quasi-fonds propres permet une aide au démarrage de l'activité avec des intérêts liés à l'activité des stations (donc une aide tout au long du prêt pour la soutenabilité des stations) : les intérêts sont constitués d'une partie fixe et d'une partie variable indexée sur le volume de gaz vendu. Cela permet à Énerg'iv de minorer son apport en fonds propres, les laissant disponibles pour d'autres projets.



Énerg'iv
Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

METROPOLE
vivre en intelligence
Rennes

BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

KEOLIS
ARMOR



- Sophie Lanternier
s.lanternier@sde35.fr
06 61 22 09 02
- Rennes Métropole
prescom@rennesmetropole.fr
02 23 62 22 34

La nouvelle station de Montgermont : un service rapide et ouvert à tous !

L'intérêt de cette station est double : proposer une charge rapide en journée qui soit ouverte aux poids lourds et véhicules particuliers et proposer une charge lente de nuit pour les bus métropolitains du réseau Keolis.

Cela permet de mutualiser les équipements de séchage /compression /stockage et les coûts de raccordements sur deux besoins complémentaires. La station est raccordée au réseau de distribution de gaz naturel exploité par GRDF pour garantir une disponibilité totale en gaz. 2 carburants sont proposés à la carte à des prix différents : GNC ou BioGNC issu de production renouvelable (méthanisation).

La station est accessible 24h/24 et 7jrs/7.

Capacité de la station :

- 4 pistes de charge rapide (plein effectué en 10 mn)
- 37 places de bus standards + 6 bus articulés pour la charge lente de nuit

La station est située à 5 minutes du périphérique rennais. Cet emplacement stratégique à proximité immédiate des grands axes routiers vise à faciliter l'avitaillement des véhicules.

Chiffres clefs de la station

Investissements portés par le groupement de commande BMGNV35 & KEOLIS/Rennes Métropole : 2,6 M€ HT (études et travaux)

- 1,8 M€ pour BMGNV35 (station publique rapide)
- 800 000 € pour KEOLIS/Rennes métropole (station privée charge lente)

L'engagement de Rennes Métropole pour les mobilités durables et le biogaz

La métropole rennaise a adopté début en 2019 son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui fait la part belle au GNV et vise un double objectif : diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire et assurer aux habitants un cadre de vie contribuant à leur santé et leur bien-être.

Parmi les mesures phares prises par Rennes Métropole, celle de convertir l'ensemble de son parc de camions de collecte des déchets (bennes d'ordures ménagères et camions grue) au GNV.

Ce sont ainsi 41 véhicules qui ont été achetés avec une motorisation GNV en 2018 par Suez, en charge de la collecte. La conversion de ce parc important a permis la création d'une station GNV privée au Rheu. Fin 2018, c'est la société Tribord, en charge de la collecte des végétaux, qui a également passé sa flotte en bennes GNV ou électrique (3 véhicules) dans le cadre du nouveau marché. Dans le cadre du renouvellement du parc de bus circulant sur le réseau STAR, 39 bus au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) circulent depuis septembre 2021 sur les lignes métropolitaines gérées par Keolis Rennes, et sous-traitées à des transporteurs locaux. 29 bus au GNV supplémentaires arriveront dans le cadre du contrat de DSP (Délégation de service public) entre 2022 et 2024 pour un total de 68 bus à motorisation au gaz, dont 46 bus simples et 22 articulés (17 bus livrés en 2022 et 17 en 2023).

Pour l'avenir, Rennes Métropole prend l'engagement de ne plus acheter de véhicules thermiques dès lors qu'une offre permet de répondre aux besoins du service public. Elle s'est notamment fixé pour objectif de développer une flotte bus 100% « propre » (électrique, gaz, H2) à l'horizon 2030.

- Sophie Lanternier
s.lanternier@sde35.fr
06 61 22 09 02
- Rennes Métropole
prescom@rennesmetropole.fr
02 23 62 22 34

Entreprises missionnées pour les études et les travaux

Le bureau d'études IMING a été missionné pour porter la conception et la réalisation de la station. Ce cabinet au rayonnement national, est spécialisé en Maîtrise d'œuvre et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans les domaines du bâtiment et des mobilités (conventionnelle et décarbonées) depuis 2001.

Le groupe ADF a été sélectionné pour la fourniture, la pose, la mise en service et la maintenance des équipements de compression et de distribution GNV.

Ce groupe porte depuis plus de 40 ans des projets industriels dans les secteurs de l'aéronautique, les énergies et le transport.

Il possède plus d'une vingtaine de références de construction / maintenance de station GNV sur le territoire national. Ils ont notamment réalisé sur la métropole rennaise le premier projet de charge lente à la place sur le dépôt de Chantepie avec KEOLIS ARMOR.

Ils disposent de techniciens spécialisés, basés à Nantes, permettant une grande réactivité en maintenance.

Le groupement d'entreprise BARTHELEMY (groupe PIGEON) / MARC SA a été sélectionnée pour réaliser le VRD et le Génie-Civil. Ces entreprises possèdent de nombreuses références locales sur des chantiers d'aménagement et de génie civil.

Ce groupement a notamment réalisé sur la métropole rennaise le premier projet de charge lente à la place sur le dépôt de Chantepie avec KEOLIS ARMOR.

Subventions

Grâce à l'ADEME, les clients de BMGNV 35 sont éligibles à des aides à l'investissement pour l'achat de véhicules pouvant aller jusqu'à 10 000 €/véhicules. Pour plus d'information rapprochez-vous de Charles de la Monneraye :

c.delamonneraye@energiv.fr
0618840462

Une demande de subvention européenne a été réalisée dans le cadre du contrat ITI FEDER métropolitain, elle est en cours d'instruction.

Demande d'accompagnement de l'Etat de la filière bioGNV

Energ'iv, et les autres SEM du grand Ouest qui ont déployé un réseau de stations GNV en Bretagne et Pays de la Loire, ont sollicité l'Etat afin d'accompagner la filière.

La demande : décorrélérer le prix du bio-GNV du prix du marché européen du gaz, au vu de sa contribution très opérationnelle à la décarbonation du transport de personnes et de marchandises. L'Etat semble prêt à concrétiser son appui, un groupe de travail avec la DGEC aura lieu en janvier pour travailler sur les mécanismes opérationnels de soutien à la filière.

Une issue positive permettrait de ramener le prix du bio-GNV au niveau du diesel, comme c'était le cas avant la crise énergétique.

De son côté, le SDE35 vient d'être titulaire d'un appel à projet innovation de GRDF dont l'objet est de créer les premières boucles locales d'autoconsommation biogaz de France ... affaire à suivre.